

Sortie en mer du capitaine de pédalo

☒ Je profite d'une sortie en mer, youpi! Aujourd'hui c'est calme, la Méditerranée aussi. Nous sommes juste en face de la Syrie avec notre escadre de pédalos menée par un capitaine Ad-Hoc et pendant que mes frères d'armes vérifient bien l'élastique de leur fronde je me laisse doucement envahir par un peu de nostalgie. Après tout je ne suis pas de quart d'après les ordres du Lieutenant Willsdorff-bourg toujours vêtu d'une marinière et qui trimbale une moulinex on ne sait pourquoi, peut être pour ressembler à l'ombre du héros du «Crabe tambour» qui trimbale dans les bras son chat noir de l'Indochine à la France en passant par l'Algérie. Rien que des succès. Rassurez-vous le chat s'en est sorti, pas sûr pour la moulinex.

Je disais donc nostalgie. Je pense à ces années où notre vaillante Légion séjournait en Judée quelque part entre Nazaret et Bethléem, enfin des noms comme ça mais comme ça date d'il y a deux millénaires je ne suis plus sûr de l'orthographe. J'étais logé dans une étable que je partageais avec un âne, un beauf et trois illuminés. C'est qu'il y en a eu des illuminés dans la région, le soleil sans doute. Notez qu'à l'époque la protection totale n'existait pas, maintenant si sauf dans le 9-3 mais là ce n'est que digression.

Notre préfet Pontius Pilatus avait eu quelques ennuis avec des religieux du coin concernant un juif un peu plus illuminé que les autres. Ces derniers de la secte EELV souhaitaient que l'autorité de Rome punisse ce p'tit gars qui gaspillait un peu trop d'énergie à leur goût. Dans son immense sagesse Pontius Pilatus répondit que cet homme n'était pas Romain de souche (ça se mérite) mais qu'il relevait de la juridiction des Juifs. Là dessus il partit se laver les mains, c'était l'heure

du déjeuner, et laissa bien pantois les calomnieux. Pour le reste vous savez ce qu'il advint.



A bien y réfléchir c'est pas totalement idiot comme décision. Imaginez un seul instant que l'on applique les lois made from Taubira aux Français et la Charia aux musulmans en séjour irrégulier. Ça donnerait ça:

- M X, vous avez volé le fisc de 150 €, vous méritez 4 ans et 11 mois de prison. Selon la Loi Taubira vous pouvez rentrer chez vous. Là on entend Ouf!
- M Y, vous avez violé, volé, égorgé et autres délits mineurs, selon la Loi Taubira vous rentrez chez vous avec un simple rappel à la Loi (là aussi Ouf!) MAIS comme ceci n'est pas de notre juridiction vous subirez la Charia de vos collègues pleins d'imagination. Ils vont certainement vous couper une main et vous ziller le grigri, (là c'est pas Ouf! du tout).

Oui je sais! On va me taxer de toutes les phobies possibles mais je suis persuadé que ce principe doit fonctionner. Laissez-moi un mois pour expérimenter, j'aurai bien 2 à 3000 cas à étudier rien que sur une semaine. Je suis persuadé que le taux de délinquance sera en chute libre.

Bon c'est pas tout ça, faut que je vous laisse, on vient de passer en alerte rouge, je vous laisse lire le message ultra-

secret sur ce lien
(<http://www.midilibre.fr/2013/09/05/syrie-les-sites-du-ministere-de-la-defense-en-alerte-rouge,753132.php>).

Philippe LEGRAND